



ANGERS TIR SPORTIF

Réservation Tél 02 41 44 44 40 - angerstirsportif@free.fr

Challenge TAR - ATS

Samedi 19 et Dimanche 20 Mai 2018

ÉPREUVES

820 TAR Règlementaire 22LR - Toutes carabines 22LR règlementaires et les copies d'armes militaires dans ce calibre, uniquement à verrou, à répétition manuelle.

(Autres carabines 22LR et copies d'armes militaires légèrement modifiées dans ce calibre, uniquement à verrou et à répétition manuelle acceptées, sauf carabines type match ISSF, même anciennes)

830 TAR - Armes de poing, précision/gongs à organes de visée fixes, calibres conformes aux règles TAR, armes dites "standart" et armes "authentiques".

831 TAR Vitesse militaire - Armes de poing à organes de visée fixes, calibres conformes aux règles TAR.

(Autres armes de poing acceptées en précision/gongs et vitesse militaire, à organes de visée réglables, mais calibres réglementaires TAR.

ENGAGEMENTS: 8.00 €, 4.00 € le 2^{ème} tir dans la même épreuve, à régler sur place.

HORAIRES DES SÉRIES

Samedi 19 Mai 2018				Séries	Dimanche 20 Mai 2018			
14h	15h	16h	17h		9h	10h	11h	12h
Stand 25m					Stand 25m			
S 251		S 253		Epreuve 830	D 255		D 257	
	S 252		S 254	Epreuve 831		D 256		D 258
Stand 50m					Stand 50m			
S 501	S 502	S 503	S 504	Epreuve 820	D 505	D 506	D 507	D 508

RÉCOMPENSES

- individuel : médaille aux 3 premiers de chaque catégorie
- équipe de 3 tireurs par catégorie : coupe à la meilleure équipe

PALMARÈS : dimanche à 12h30, suivi du verre traditionnel de l'amitié

Règles conformes au TAR, temps des tirs, équipements, protections, etc.

Sauf lunette de contrôle des impacts admise durant toute la compétition.